



Formation accompagnement : certification camp de jour

Coût : 60\$ par participant | Durée 7h | Formation par visioconférence

D'une durée de 7h excluant une pause dîner, cette formation présente les principes d'accompagnement adapté et approfondi aux contextes camp de jour. En plus de présenter plus spécifiquement les clientèles plus souvent accueillies en camp de jour, à savoir le Trouble du Spectre de l'Autisme, la déficience intellectuelle et le Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la possibilité de survoler les autres clientèles, selon les besoins, est offerte. Cette formation mise aussi sur l'appropriation des outils à utiliser afin de favoriser une expérience inclusive et sur les stratégies d'interventions spécifiques à certaines clientèles.

Modalités d'inscriptions

L'inscription à la formation se fait en deux étapes.

La première étape est de vous inscrire sur le site de l'ARLPH en cliquant sur un des liens suivants selon les dates qui vous conviennent. *Pour ce faire, vous aurez besoin du nom, de l'adresse courriel et de la date de naissance de vos accompagnateurs. Il est primordial d'inscrire une adresse courriel une seule fois, autrement cela occasionnera des bogues sur la plateforme de formation.*

| Date | Heure | Lien pour vous inscrire |
|--------------|--------------|--|
| 29 mai 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 29 mai |
| 30 mai 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 30 mai |
| 5 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 5 juin |
| 6 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 6 juin |
| 13 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 13 juin |
| 19 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 19 juin |
| 20 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 20 juin |
| 26 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 26 juin |
| 27 juin 2021 | 8h30 à 16h30 | Cliquez ici pour vous inscrire à la formation du 27 juin |

La deuxième étape consiste à envoyer un tableau à monsieur Jacques Laberge par courriel au info@arlp03.com comportant les informations suivantes :

- Nom des accompagnateurs
- Adresses courriel des accompagnateurs
- Organisme ou municipalité pour lesquels ils travaillent
- Nom et coordonnées de la personne responsable des formations (pour la facture)



Aider les enfants à mieux gérer le stress et l'anxiété

Coût : 10\$ par participant | Durée 1h | Formation par visioconférence

Vous constatez que plusieurs des jeunes fréquentant votre service manifestent des comportements reliés à un excès de stress ou d'anxiété ?

Vous aimeriez que vos animateurs et animatrices soient outillés afin de mieux intervenir lors de ces situations ?

Nous vous offrons un atelier qui pourrait répondre à vos besoins. Cet atelier d'environ 60 minutes, présenté par Vincent Bellemare et Louise Gélinas, psychologues, cible les objectifs suivants :

- Défaire quelques mythes concernant le stress et l'anxiété
- Définir ce que sont la peur, le stress et l'anxiété
- Mieux comprendre l'anxiété en lien avec le développement de l'enfant
- Reconnaître les manifestations de stress et d'anxiété
- Reconnaître les facteurs pouvant être la source d'une surdose de stress ou d'anxiété
- Stratégies à mettre en pratique pour aider les jeunes à mieux gérer le stress et l'anxiété
- Prendre soin de soi aussi

Modalités d'inscriptions

| Date | Heure |
|--------------|----------------|
| 20 juin 2021 | 13h00 à 14h00 |
| 20 juin 2021 | 15h00 à 16h00* |

Pour vous inscrire, envoyez un courriel au developpement@arlph03.com en mentionnant à quelle plage horaire vous désirez vous inscrire ainsi que le nom et l'adresse courriel des personnes que vous désirez inscrire.

Étant donné le nombre limité de places pour chacune des formations, les coordonnateur.trice.s de camp ainsi que les spécialistes à l'intégration seront priorisés dans les inscriptions.

**À noter qu'une erreur s'était immiscée lors de notre première publicité de cette formation et que les plages horaires disponibles pour le 20 juin sont de 13h00 et 15h00 et non pas de 9h00 et 13h00.*